













Formation RAN SSIAP 3

(Formation Remise à niveau SSIAP 3 Chef de service)

SÉCURITÉ INCENDIE

La formation RAN SSIAP 3 a pour objectif de remettre à niveau les connaissances théoriques et pratiques nécessaires en vue d'exercer la fonction de chef des services de sécurité incendie et d'assistance à personnes.



Présentation

La formation remise à niveau SSIAP 3 (Diplôme de chef de services de sécurité incendie et d'assistance à personnes) a pour but d'acquérir et/ou de renforcer les connaissances théoriques et pratiques nécessaires pour occuper la fonction de chef de service de sécurité incendie et d'assistance à personnes. Le chef de service a pour mission le management du service de sécurité, il conseille le chef d'établissement en matière de sécurité incendie, l'assistance à personnes au sein des établissements ou ils exercent le suivi des obligations de contrôle et d'entretien.

Formation RAN SSIAP 3

(Formation Remise à niveau SSIAP 3 Chef de service)





Durée

35 heures

Délai moyen d'accès : 3 semaines sous réserve de l'obtention de tous les documents.



Lieu

CREFOPS lle de France CREFOPS Sud Ouest



Équivalence / Suivi de parcours

N.C



Révisez sur MyCrefops!

L'application mobile dispon ible sur Appstore et Google Play.



Pré-requis

- Etre titulaire du SSIAP 3, d'une équivalence réglementaire ou de l'ERP/IGH 3,
- Etre titulaire d'un des brevets de secourisme suivants : Prévention et Secours Civiques (PSC 1) de moins de 2 ans, Sauveteur Secouriste du Travail (SST) ou Premiers Secours en Equipe (PSE 1) en cours de validité.
- Avoir dépassé la date d'anniversaire pour le recyclage.
- SST ou équivalent à jour
- Certificat médical de 3 mois (fourni par CREFOPS)
- Le certificat doit être conforme à l'annexe 5 de l'arrêté du 2 mai 2005.



Modalités pédagogiques

La formation RAN SSIAP 3 se déroule sous forme d'exercices pratiques et d'enseignements théoriques. Le programme est conforme à l'arrêté du 2 mai 2005.

Programme

Document administratif

Connaître et mettre à jour les documents administratifs

Commissions de sécurité

Rappels sur la composition, le rôle des commissions de sécurité

Réglementation

Évolution des textes réglementaires

Notions de droits civil et pénal

Les codes civil et pénal

Fonction maintenance

Les contrats de maintenance des installations de sécurité

Étude de cas

Analyse d'un projet de construction et d'aménagement ou réaménagement dans l'existant

L'accessibilité des personnes handicapées

Mise en application des obligations réglementaires en matière d'accessibilité aux handicapés dans les établissements recevant du public au sens de la loi du 11 janvier 2005 et ses décrets et arrêtés d'application

Analyse des risques

Identifier les situations de risques de déclenchement d'incendies et d'accidents corporels Assurer le suivi et le bon achèvement des travaux

Moyens de secours

Évolution des textes réglementaires

Organisation d'un service de sécurité incendie

Gestion du personnel et des moyens du service

Évaluation

La formation est validée si le candidat est présent à l'ensemble des séquences programmées.

Certification

Attestation de stage délivrée par le CREFOPS.